



Ce séminaire organisé par l'INRA et l'Institut de management de Montpellier<sup>1</sup> a pour objectif de croiser les connaissances de la recherche, de la formation et des initiatives citoyennes concernant l'accès à l'alimentation des familles à petits budgets et des personnes en situation de précarité en vue d'une participation concrète à la transition alimentaire.

### Contexte et problématique

L'aide alimentaire en Europe a connu ces dernières années de nombreux changements. Financée essentiellement par le programme européen d'aide aux plus démunis inscrit dans la politique agricole commune jusqu'à la fin 2013, ce dispositif fait maintenant partie du Fonds Social Européen et participe aux politiques sociales des états. Pour autant, l'aide alimentaire est conçue à partir de 1954 à travers les premières directives de la FAO et celles-ci se présentent comme un code de conduite international, utilisant les surplus agricoles dans le respect des exportateurs et producteurs locaux (FAO, 2014). En France, c'est dans la loi de juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche que l'aide alimentaire y trouve un statut « agricole », notamment en spécifiant ses objectifs. D'autre part, cette loi a été complétée par deux décrets qui inscrivent celle-ci dans le code rural et de la pêche maritime et le code de l'action sociale.

La montée en puissance de la problématique de sécurisation alimentaire des plus précarisés à l'échelle des pays du Nord (De Schutter, 2012) en fait un problème public. L'aide alimentaire devient alors la réponse à cette forme d'exclusion et ce dispositif repose essentiellement sur des associations caritatives, en partie subventionné par les pouvoirs publics mais également enraciné dans un financement issu du secteur privé. L'augmentation des utilisateurs de l'aide alimentaire est fortement relayée par la presse depuis 2008-2009 ; cette campagne de presse qui s'appuie sur les derniers rapports d'activité des opérateurs de cette distribution alimentaire, pose comme une évidence le fait qu'il faut augmenter les moyens de ces derniers, sous peine de laisser une frange grandissante de la population avoir faim.

Pour autant, l'offre alimentaire est largement suffisante en quantité et en qualité et personne, en France, on ne meurt pas de faim ; mais il y a bien une population (environ 2,5 millions de personnes) qui ne peut accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Il existe aujourd'hui un problème d'insécurité alimentaire ; cette insécurité n'est pas générée par un manque de production ou de l'insuffisance de réseaux de distribution mais par l'insuffisance de revenus d'une partie de la population.

---

<sup>1</sup> Dominique PATUREL – UMR 951 Innovation, INRA-CIRAD  
Patrice NDIAYE - CREAM, EA 2038, Institut Montpellier Management

Sur le plan local des organisations à visée citoyenne prennent appui sur la question de la dépendance alimentaire pour reposer les enjeux de solidarité et de justice sociale. Il s'agit pour elles de chercher à reconstruire des formes d'autonomie par le développement de pratiques d'autoproduction, d'entraide, de solidarités de proximité, etc... en favorisant une mixité sociale propice à générer un sentiment positif d'inscription dans une collectivité. La mise en œuvre de ces pratiques ne peut être standardisée dans la mesure où elles prennent appui sur un jeu d'acteurs et d'interactions propre à chaque contexte. Ces approches, à visée qualitative ou citoyenne traduisent un investissement dans une vision démocratique. Trois communautés de recherche sont identifiées comme ayant un intérêt scientifique sur la question du droit à l'alimentation durable :

- La première communauté est celle du droit agricole et agro-alimentaire, au croisement des questions agricoles, environnementales et alimentation. Les implications de ces questions juridiques par rapport au marché et les conséquences en terme de justice sociale amènent certains chercheurs à

- La deuxième communauté scientifique est celle des droits de l'Homme et le droit à l'alimentation y est réfléchi dans la prolongation des travaux engagés par l'ONU et notamment par le rapporteur spécial du droit à l'alimentation

- La troisième est celle de la politique de la ville qui travaille sur les discriminations notamment dans les quartiers populaires. L'accès à l'alimentation est inexistant dans les réflexions et l'invisibilité de cette problématique fait partie des raisons pour lesquelles, un dialogue serait des plus riches.

Le projet du séminaire est de chercher à transversaliser la question de l'accès tant du point de vue de la recherche que de la formation professionnelle ou universitaire, que du point de vue des acteurs économiques (entreprises ESS et associations) concernés par cette question.

Six journées d'études sont prévues entre novembre 2017 et juin 2018. Elles reposent sur trois dynamiques qui par leurs interactions produiront des nouvelles connaissances :

- Une dynamique de recherche qui va se baser sur l'organisation d'un dialogue entre les trois communautés de recherches citées ci-dessus.

- Une dynamique de formation auprès d'étudiants issus de 3 formations différentes (droit, travail social, ingénieur agro) et des doctorants.

- Une dynamique avec la société civile à travers des initiatives citoyennes portant sur l'accès à une alimentation de qualité pour les familles à petits budgets et les personnes en situation.

Le déroulé se fera sur deux jours à Montpellier, avec une cinquantaine de personnes, sur le format suivant:

- une première journée « Recherche » autour du droit et des sciences sociales

- une deuxième journée « Dialogue et Pédagogie » avec la société civile à travers des initiatives citoyennes ou publiques et des entreprises ESS le matin et l'après-midi avec les étudiants.

Bibliographie :

COLLART DUTILLEUL, F., & PIRONON, V. 2012. Droit économique et sécurité alimentaire. *Revue internationale de droit économique*, 4 (t. XXVI) : 5-14.

DE SCHUTTER, O. 2012. *Le droit à une alimentation adéquate : les liens entre agriculture, alimentation et santé*. Rapport présenté à la 19<sup>ème</sup> session du conseil des droits de l'homme de l'ONU.

FRASER, N. 1998. Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires, in *Politiques et Sociétés* n°3, pp 9-36, 1998

HASSANEIN, N. 2003. Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation. *Journal of rural studies*, 19(1): 77-86.

LANG, T. 1999. Food policy for the 21st century: can it be both radical and reasonable? In M. KOC, R. MACRAE, L.J.A. MOUGEOT, J. WELSH (Eds.), *For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*: 216–224. Ottawa: International Development Research Centre.

NDIAYE, P., & PATUREL, D. 2017. *La démocratie alimentaire locale. Quels rôles pour les collectivités locales ?* In C. Marliac. *Etat du droit, état des droits* : 295-308. Clermont-Ferrand : PU Droit Clermont-Ferrand.

PATUREL, D., RAMEL, M (à paraître, 2017) Ethique du care et démocratie alimentaire : enjeux du droit à une alimentation durable, in *Revue Française d’Ethique appliquée*, n°4

PARENT, G., DESJARDINS, M-C. 2015. Le droit et les systèmes alimentaires territorialisés : perspectives canadiennes, in *Economies et Sociétés*, n°37, p 1185-1201

RENTING, H., SCHERMER, M., & ROSSI, A. 2012. Building food democracy: exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship., in *International Journal of sociology of agriculture and food*, 19(3): 289-307.

### Inscription gratuite mais obligatoire

#### Démocralim

#### Programme

→ 1<sup>ère</sup> séance : 22 et 23 novembre 2017

Lieu : Institut Montpellier Management

**LE DROIT À L’ALIMENTATION DURABLE, DU CÔTÉ DU MARCHÉ**

→ 2<sup>ème</sup> séance : 14 et 15 mars 2018

Lieu : MSH-Sud Montpellier

**L’ALIMENTATION COMME DISCRIMINATION**

→ 3<sup>ème</sup> séance : 16 et 17 mai 2018

Lieu : Supagro

**DROIT À L’ALIMENTATION DURABLE : DU CÔTÉ DES DROITS DE L’HOMME**

Ce séminaire est soutenu financièrement par le Métaprogramme Glofood Inra-Cirad. <http://www.glofoods.inra.fr/> . Il bénéficie également du soutien de La Chaire Unesco Alimentations du Monde <http://chaireunesco-adm.com/> et la Chaire Unesco Droit sur le Diversité et la Sécurité Alimentaire <https://chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/recherche/>